

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL**

Chambre des actions collectives
COUR SUPÉRIEURE

No : 505-06-000029-228

JEAN VALIQUETTE

et

MARC BERGERON

et

ROXANE SAULNIER

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC.

et

9153-9171 QUÉBEC INC.

et

9453-6885 QUÉBEC INC.

et

AUTOS PLUS J.F. HAMEL INC.

et

2431-9006 QUÉBEC INC.

et

9056-4725 QUÉBEC INC.

et

9458778 CANADA LIMITED

et

9076-4754 QUÉBEC INC.

et

6128084 CANADA INC.

et

9055-4627 QUÉBEC INC.

et

LOCATION 18E RUE INC.

et

**AUTOMOBILES BERNIER ET
CRÉPEAU LTÉE**

et

CANBEC AUTOMOBILE INC.

et

BOURASSA WEST ISLAND INC.

et

9531025 CANADA INC.

et

AUTO AMBASSADEUR INC.

et

AUTOMOBILES RIMAR INC.

et

**BOULEVARD CHEVROLET BUICK GMC
CADILLAC INC.**

et

CARLE FORD INC.

et

9076-7567 QUÉBEC INC.

et

**LES AUTOMOBILES LA SEIGNEURIE
(1990) INC.**

et

**CHEVROLET BUICK GMC DE
VALLEYFIELD LTÉE**

et

**DESCHAMPS CHEVROLET BUICK
CADILLAC GMC LTÉE**

et

8992231 CANADA INC.

et

D.M. AUTOMOBILES INC.

et

4544391 CANADA INC.

et

3100-8436 QUÉBEC INC.

et

9350-8406 QUÉBEC INC.

et

EXCELLENCE DODGE CHRYSLER INC.

et

GERMAIN CHEVROLET BUICK GMC INC.

et

AUTOMOBILES DE BAVIÈRE INC.

et

GRENIER CHEVROLET BUICK GMC INC.

et

HAMEL AUTOS DE BLAINVILLE INC.

et

HAMEL CHEVROLET BUICK GMC LTÉE

et

AUTOMOBILES ÎLE-PERRÔT INC.

et

9429-6399 QUÉBEC INC.

et

PRINCIPALE AUTOS LTÉE

et

9058-3287 QUÉBEC INC.

et

9154-7323 QUÉBEC INC.

et

9171-1440 QUÉBEC INC.

et

9101-2468 QUÉBEC INC.

et

9324-4960 QUÉBEC INC.

et

9465812 CANADA LIMITED

et

AUTOMOBILES 1539 INC.

et

9302-7449 QUÉBEC INC.

et

TROIS-RIVIÈRES NISSAN INC.

et

9112-0436 QUÉBEC INC.

et

**AUTOMOBILES LAUZON RIVE-SUD
INC.**

et

RIVE SUD CHRYSLER DODGE INC.

et

9131-3015 QUÉBEC INC.

et

GROUPE AUTOS STE-FOY INC.

et

9386-6416 QUÉBEC INC.

et

177786 CANADA INC.

et

9114-9856 QUÉBEC INC.

et

4093640 CANADA INC.

et

9956000 CANADA LIMITED

et

AUTOMOBILES F.M. INC.

et

WOODLAND VERDUN LTÉE

et

9322-6116 QUÉBEC INC.

et

INFINITI LAVAL INC.

et

ST-EUSTACHE NISSAN INC.

et

H.T. TREMBLAY INC.

et

VOLKSWAGEN GROUP CANADA INC.

et

AUDI CANADA INC.

et

BMW CANADA INC.

et

FCA CANADA INC.

et

FORD DU CANADA LIMITÉE

et

**HARLEY-DAVIDSON MOTOR
COMPANY**

et

HYUNDAI AUTO CANADA CORP

et

**JAGUAR AND LAND ROVER CANADA
ULC**

et

KIA CANADA INC.

et

MAZDA CANADA INC.

et

MERCEDES-BENZ CANADA INC.

et

**AUTOMOBILES PORSCHE CANADA
LTÉE**

et

**AUTOMOBILE VOLVO CANADA
LIMITÉE**

Défenderesses

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC. POUR
PERMISSION D'INTERROGER LES REPRÉSENTANTS PROPOSÉS**
(Art. 574 al.3 et 575 C.p.c.)

**À L'HONORABLE STÉPHANE LACOSTE, J.C.S., JUGE GESTIONNAIRE DE LA
PRÉSENTE INSTANCE SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE LONGUEUIL,
LA DÉFENDERESSE AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC. EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

I. L'ACTION COLLECTIVE PROPOSÉE

1. Les Demandeurs Jean Valiquette, Marc Bergeron et Roxane Saulnier (« **Représentants proposés** ») entendent être autorisés à intenter contre les Défenderesses une action collective pour le compte du groupe suivant, dont ils prétendent faire partie :

« Tous les consommateurs qui, depuis le 31 juillet 2018, ont payé un montant supérieur à celui initialement annoncé par les défenderesses et/ou se sont fait exiger une somme pour un bien ou un service par les défenderesses sans qu'ils ne l'aient demandé, lors de l'achat ou la location d'un véhicule neuf ou usagé. »

2. Les conclusions financières recherchées par Représentants pour chaque membre du groupe proposé sont :

*« **B. CONDAMNER** les défenderesses à payer à chacun des membres du Groupe le montant payé en excédant le prix annoncé, plus les taxes, avec intérêts et taux légal majorés de l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 C.c.Q, calculés à compter de la date de signification de la présente demande;*

***C. CONDAMNER** les défenderesses à payer à chacun des membres du Groupe un montant de 1 000 \$ à titre de dommages-intérêts punitifs, avec intérêts au taux légal majorés de l'indemnité additionnelle prévue à l'article*

1619 C.c.Q., calculés à compter de la date de signification de la présente demande; »

3. Les Représentants proposés allèguent notamment aux paragraphes 4 à 8 et 283 de la *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentants* que les Défenderesses auraient violé les articles 219, 223, 224 c), 228 et 230 a) de la *Loi sur la protection du consommateur*;
4. Au soutien de ces allégations, les Représentants proposés exposent certaines démarches en vertu desquelles on leur aurait exigé une somme pour un bien ou un service sans qu'ils ne l'aient demandé, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou usagé (Jean Valiquette – paragraphes 192 et suivants; Marc Bergeron – paragraphes 230 et suivants; Roxane Saulnier, paragraphes 242 et suivants);
5. Aucune de ces démarches alléguées par les représentants proposés n'a été effectuée par la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc., laquelle n'est visée que par les paragraphes 74 et 75 de la *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentants* et par les pièces P-38 et P-38.1 à son soutien;

II. DEMANDE D'INTERROGER LES REPRÉSENTANTS PROPOSÉS

6. Les reproches adressés à la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. sont fondés sur des amalgames, des hypothèses ainsi que des allégations génériques et vagues;
7. La Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. demande à être autorisée d'interroger hors cour les Représentants proposés relativement à :
 - a. Leur connaissance des pratiques de vente et publicitaires de la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. auprès de sa clientèle;
 - b. Les démarches qu'ils ont effectuées auprès de la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. afin de vérifier les reproches qui lui sont adressés;
 - c. Les démarches qu'ils ont effectuées pour identifier les autres membres du groupe proposé;
8. Un tel interrogatoire est nécessaire afin de permettre au Tribunal d'apprécier les critères énoncés à l'article 575 al. 1, 2 et 4 du *Code de procédure civile*;
9. Un tel interrogatoire permettra au Tribunal de définir le groupe et de prendre les décisions collectives appropriées;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente *Demande de la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. pour permission d'interroger les représentants proposés;*

AUTORISER la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. à interroger hors cour les représentants proposés Jean Valiquette, Marc Bergeron et Roxane Saulnier sur les sujets suivants à une date à être déterminée par la cour :

- a. Leur connaissance des pratiques de vente et publicitaires de la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. auprès de sa clientèle;
- b. Les démarches qu'ils ont effectuées auprès de la Défenderesse Automobiles Île-Perrot Inc. afin de vérifier les reproches qui lui sont adressés;
- c. Les démarches qu'ils ont effectuées pour identifier les autres membres du groupe proposé;

LE TOUT sans frais, sauf si contestation.

Montréal, le 20 mai 2022

Litige Forseti Inc.

LITIGE FORSETI INC.

Me Stéphane Cléroux

Me Francis Belhumeur

Avocats de la Défenderesse,

AUTOMOBILES ÎLE-PERRÔT INC.

250, Place d'Youville, 2e étage

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514-285-2727

Télécopieur : 514-285-2728

Courriel : scleroux@forsetiavocats.ca

Courriel : fbelhumeur@forsetiavocats.ca

Notre référence : 7006-003

Nathalie LECLERC

De: Nathalie LECLERC
Envoyé: 20 mai 2022 15:33
À: marc-andre.lemire@groupepetcj.ca; jlambert@lambertavocatinc.com; avallancourt@bpavocats.com; jflepine@lsaavocats.com; linteau@lsaavocats.com; francis.rouleau@blakes.com; anthony.cayer@blakes.com; SPitre@blg.com; l.bourdeau@sblavocats.com; AMerminod@blg.com; jeanphilipperoyer@bouchardavocats.com; Denis Cloutier, B. Sc. pol.; Stéphane Gauthier; Hrant Bardakjian; louis-philippe.constant@clydeco.ca; bduclos@duclosavocats.com; nvinette@duclosavocats.com; dupuisavocat@sympatico.ca; bhoward@duntonrainville.com; slanoix@duntonrainville.com; jmerleabourassa@duntonrainville.com; srichemont@fasken.com; mbrisson@fodago.ca; guy.poitras@gowlingwlg.com; gabriel.daddona@gowlingwlg.com; sguertin@guertinavocats.com; dschueler; amgagne@ksalegal.ca; scaron@lcm.ca; denis.godbout@ljt.ca; agathe.basilio@ljt.ca; apilote@llpb.ca; rgaboury@llpb.ca; jplemire@lemireavocat.com; jlortie@mccarthy.ca; mrondeau@mccarthy.ca; fgiroux@mccarthy.ca; gquerry@mccarthy.ca; sidney.elbaz@mcmillan.ca; yassin.gagnon-djalo@mcmillan.ca; yrobillard@millerthomson.com; famine@millerthomson.com; agrandmont@ngravocats.ca; pl.joncas@rancourtlegault.com; anthonyrobert@sympatico.ca; fpare@stikeman.com; jsroy@jurisylvestre.ca; Francis Arnaud Marcotte; Antoine Massie; nicolasplavergne@cableamos.com; mcguire.avocats@cableamos.com; elif.oral@nortonrosefulbright.com; michel.belanger-roy@nortonrosefulbright.com; francois-david.pare@nortonrosefulbright.com; Lbambara@millerthomson.com; Smasse@millerthomson.com; Jean-François Carrier; Laurent Nahmiash; Anthony Franceschini; 'denis.cloutier@cainlamarre.ca'; 'stephane.gauthier@cainlamarre.ca'; 'hrant.bardakjian@cainlamarre.ca'
Cc: Francis BELHUMEUR; Stéphane CLÉROUX
Objet: Notification par courriel : Jean Valiquette et al. c. 4058569 Canada Inc. et al. - No.: 505-06-000029-228
Pièces jointes: 2022-05-20 Demande d'interroger les représentants - Automobiles Île Perrot Inc.pdf

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
LONGUEUIL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

No : 505-06-000029-228

NOTIFICATION PAR COURRIEL
(Art. 110 C.p.c.)

Date et lieu de la
notification

Montréal, le 20 mai 2022

Heure : (Voir entête du courriel)

EXPÉDITEUR :

ME STÉPHANE CLÉROUX ET FRANCIS BELHUMEUR
LITIGE FORSETI INC.
Avocats de la Défenderesse AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC.
D/Forseti : 7006-003
TÉLÉPHONE : 514-285-2727

NOTIFICATION
EFFECTUÉE À :

COURRIEL : scleroux@forsetiavocats.ca;
fbelhumeur@forsetiavocats.ca

Me Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert
LAMBERT AVOCAT INC.
COURRIEL : jlambert@lambertavocatin.com;

Mes Denis Cloutier, Stéphane Gauthier et Hrant Bardakjian
CAIN LAMARRE
COURRIEL : denis.cloutier@cainlamarre.ca;
stephane.gauthier@cainlamarre.ca; hrant.bardakjian@cainlamarre.ca

Mes Brian Howard, Sylvain Lanoix et Julien Merleau-Bourassa
DUNTON RAINVILLE
COURRIEL : bhoward@duntonrainville.com;
slanoix@duntonrainville.com; jmerleaubourassa@duntonrainville.com;

Me Lyne Bourdeau
SIMARD BOIVIN LEMIEUX
COURRIEL : l.bourdeau@sblavocats.com;

Mes Nicolas Provencher-Lavergne et Jean McGuire
MCGUIRE PROVENCHER LAVERGNE
COURRIEL : nicolasplavergne@cableamos.com;
[mcguire.avocats@cableamos.com](mailto:meguire.avocats@cableamos.com);

Mes Jean Lortie, Marie Rondeau, François Giroux et Gabriel Querry
MCCARTHY TETRAULT
COURRIEL : JLORTIE@MCCARTHY.CA;
MRONDEAU@MCCARTHY.CA; FGIROUX@MCCARTHY.CA;

Me Jean-Philippe Royer
BOUCHARD + AVOCATS INC.
COURRIEL : JEANPHILIPPEROYER@BOUCHARDAVOCATS.COM;

Me Jean-Philippe Lemire
LEMIRE AVOCATS
COURRIEL : JPLEMIRE@LEMIREAVOCAT.COM

Mes Anthony Cayer et Francis Rouleau
BLAKE CASSELS & GRAYDON
COURRIEL : francis.rouleau@blakes.com;
anthony.cayer@blakes.com;

Me Sébastien Richemont
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN
COURRIEL : SRICHEMONT@FASKEN.COM

Me Sébastien C. Caron et Jane Carle Evans

LCM AVOCATS INC.
COURRIEL : scaron@lcm.ca

Mes Benoît Duclos et Nicolas Vinette
DUCLOS
COURRIEL : bduclos@duclosavocats.com;
nvinette@duclosavocats.com

Me Jean-François Carrier
PRÉVOST FORTIN D'AOUST
COURRIEL : j.carrier@pfdavocats.com

Mes Francis Arnaud Marcotte, Antoine Massie et Marc-André Lemire
THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR
COURRIEL : francisarnaud.marcotte@groupepcj.ca;
Antoine.Massie@groupepcj.ca; marc-andre.lemire@groupepcj.ca

Me Martin Brisson
FORTIER D'AMOUR GOYETTE
COURRIEL : mbrisson@fodago.ca

Me Annie Vaillancourt
BÉDARD POULIN AVOCATS
COURRIEL : availlancourt@bpavocats.com

Me Christian Dupuis
COURRIEL : dupuisavocat@sympatico.ca

Me Alexandre Grandmont
NORMANDIN GRAVEL RHÉAUME AVOCATS INC.
COURRIEL : agrandmont@ngravocats.ca

Me Pierre-Luc Joncas
RANCOURT LEGAULT JONCAS
COURRIEL : pl.joncas@rancourtlegault.com

Mes Sylvain Guertin et Danyca Schueler
GUERTIN SOCIÉTÉ D'AVOCATS
COURRIEL : sguertin@guertinavocats.com;
dschueler@guertinavocats.com

Mes Yves Robillard, Fadi Amine, Me Stéphanie Massé et Me Laura Bambara
MILLER THOMSON
COURRIEL : yrobillard@millerthomson.com;
famine@millerthomson.com; Smasse@millerthomson.com;
Lbambara@millerthomson.com

Me Anne-Marie Gagné
KSA AVOCATS

COURRIEL : amgagne@ksalegal.ca

Mes Jean-François Lépine et Louis Linteau

BLP AVOCATS INC.

COURRIEL : jflepine@lsaavocats.com; linteau@lsaavocats.com

Mes Denis Godbout et Agathe Basilio

LJT AVOCATS

COURRIEL : denis.godbout@ljt.ca; agathe.basilio@ljt.ca

Mes Alexandra Pilote et Raphaël Gaboury

LAROUCHE LALANCETTE PILOTE AVOCATS

COURRIEL : apilote@llpb.ca; rgaboury@llpb.ca

Me Anthony Paul Robert

COURRIEL : anthonyrobert@sympatico.ca

Me Jean-Sébastien Roy

SYLVESTRE AVOCATS

COURRIEL : jsroy@jurisylvestre.ca

Mes Sidney Elbaz et Yassin Gagnon-Djalo

McMILLAN

COURRIEL : sidney.elbaz@mcmillan.ca; yassin.gagnon-djalo@mcmillan.ca

Me Frédéric Paré

STIKEMAN ELLIOT

COURRIEL : fpare@stikeman.com

Mes Laurent Nahmiash, Anthony Franceschini et Irina Boldeanu

INF

COURRIEL : lnahmiash@infavocats.com;
afranceschini@infavocats.com; iboldeanu@infavocats.com

Me Louis-Philippe Constant

CLYDE & CIE CANADA

COURRIEL : louis-philippe.constant@clydeco.ca

Mes Guy Poitras et Gabriel D'Addona

GOWLING WLG CANADA

COURRIEL : guy.poitras@gowlingwlg.com;
gabriel.daddona@gowlingwlg.com

Mes Stéphane Pitre et Anne Merminod

BORDEN LADNER GERVAIS

COURRIEL : SPitre@blg.com; AMerminod@blg.com

Mes François-David Paré, Michel Bélanger-Roy et Me Elif Oral

NORTON ROSE FULLBRIGHT

COURRIEL : elif.oral@nortonrosefulbright.com, michel.belanger-roy@nortonrosefulbright.com; francois-david.pare@nortonrosefulbright.com

NATURE DU DOCUMENT TRANSMIS :

DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC. POUR PERMISSION D'INTERROGER LES REPRÉSENTANTS PROPOSÉS

NOMBRE DE PAGES DU DOCUMENT :

9

Nathalie Leclerc
Adjointe juridique



250, Place d'Youville, 2e étage Montréal (Québec) H2Y 2B6
514 285-2727 | forsetiavocats.ca

Avis de confidentialité : Ce courriel pourrait contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous n'êtes pas le véritable destinataire, veuillez nous en aviser immédiatement. **Confidentiality notice**: This email may contain confidential information or information protected by professional secrecy. If you are not the intended recipient, please notify us immediately.

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2022-PROC-00122974

Date et heure de transmission : 2022-05-20 15:37:49

Numéro de dossier judiciaire : 505-06-000029-228

Titre : Demande de la Défenderesse
Automobiles Île-Perrot Inc. pour
permission d'interroger les
représentants proposés

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre procédure soit considérée comme reçue à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

Québec

N° 505-06-000029-228

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

DISTRICT DE LONGUEUIL

JEAN VALIQUETTE et al.

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC. et al.

Défenderesses

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE
AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC.
POUR PERMISSION
D'INTERROGER LES
REPRÉSENTANTS PROPOSÉS
(Art. 574 al. 3 et 575 C.p.c.)**

ORIGINAL

Me Stéphane Cléroux

Me Francis Belhumeur

N/D : 7600-003

FORSETI

Boutique litige - Résolution de différends

250, Place d'Youville, 2^e étage Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 285-2727 Télécopieur : 514 285-2728

Litige Forseti inc.

BL6349

